



Mairie de Louannec

Côtes d'Armor

A Louannec, le 18 mai 2020

Mesdames et Messieurs les Membres du
Conseil Municipal

Madame, Monsieur,

En vertu de l'article L 2121-10 du code Général des Collectivités Territoriales, j'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir assister à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu à la Salle des Fêtes, le :

Lundi 25 mai 2020 à 18 heures 30

L'ordre du jour sera le suivant :

- 1- Installation du Conseil Municipal
- 2- Élection du Maire
- 3- Fixation du nombre d'adjoints
- 4- Élection des adjoints
- 5- Charte de l'élu local
- 6- Fixation des indemnités du Maire et des adjoints
- 7- Délégations au Maire

Comptant sur votre présence et restant à votre disposition pour tous compléments d'informations, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

**Le Maire,
Gervais EGAULT.**

